

AR Prefecture

063-256301375-20230125-DCS20230102-DE
Reçu le 01/02/2023
Publié le 01/02/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20230102

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à 18h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 19/01/2023.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 66

Votants : 72 (dont 2 double voix et 4 pouvoirs)

Objet : Consultation Marché Informatique

Le Président explique que le marché concernant la cession du droit d'utilisation, la maintenance, l'assistance et la formation relatives aux logiciels de gestion SEGILOG pour la Mairie de COMBRONDE, la Mairie de SERVANT et la Communauté de Communes et le CIAS Combrailles Sioule et Morge est arrivé à terme et qu'il convient de le renouveler pour les trois prochaines années. Les logiciels de gestion SEGILOG qu'utilisent ces adhérents du service informatique du SMAD des Combrailles leur sont fournis par le prestataire BERGER-LEVRAULT. Dès lors, le Président explique que ce marché ne peut être confié qu'à l'opérateur économique détenant les droits d'exclusivité de ces logiciels.

Le bureau syndical a validé le cahier des charges de ce marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lors de la séance du 18 janvier 2023.

Au vu du montant prévisionnel de ce marché, la décision de passation est du ressort du comité syndical. Cependant, le caractère limité de la consultation et les délais conduisent à proposer un mode d'organisation plus rapide en donnant délégation au Président pour la passation du marché en proposant aux membres du comité syndical de donner délégation au Président, à titre exceptionnel, pour passer ce marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour éventuellement négocier si besoin et pour signer tous les documents relatifs à ce marché.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

AR Prefecture

063-256301375-20230125-DCS20230102-DE
Reçu le 01/02/2023
Publié le 01/02/2023

DELEGUE : au Président le soin d'assurer la passation de marché concernant la cession du droit d'utilisation, de maintenance, d'assistance et de formation relatives aux logiciels de gestion SEGILOG et éventuellement d'engager si besoin une négociation.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE

DU 25 Janvier 2023

AR Prefecture **EN VISIOCONFERENCE**

063-256301375-20230125-DCS20230102-DE

Reçu le 01/02/2023

Publié le 01/02/2023

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Beauregard-Vendon	Georges DENIS
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bourg-Lastic	Bernard DEBOTE
Bromont-Lamothe	Anthony LEROY
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Combrailles	Jean-Michel MOUNAUD
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Auréli LAFAY
Gouttières	Martine GAUVIN
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Alain DUCLAUX
La Celle-d'Auvergne	Gérard BADET
Landogne	Michèle MARCHEIX
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Loubeyrat	Sébastien BLANC
Miremont	Eric DUVAUCHELLE
Montaigut-en-Combraille	Claire LEMPEREUR
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Montel-de-Gelat	Valérie MAY
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pionsat	Jérôme GAUMET
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Alain FOURNIER
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Etienne-des-Champs	Bernadette BUSSON
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Savennes	Marie-Noëlle RAUCHE
Servant	Sylvain DURIN
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Youx	Philippe IMBAUD

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Janette VIALETTE-GIRAUD Yannick BONY
<div style="border: 2px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p style="text-align: center;">AR Prefecture</p> <p>Combrailles Sioule et Morge</p> <p>063-256301375-20230125-DCS20230102-DE</p> <p>Reçu le 01/02/2023</p> <p>Publié le 01/02/2023</p> </div>	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT Julien PERRIN
Pays de Saint Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jérôme GAUMET
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Audrey MANUBY Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Biollet (excusé)
Briffons	Bussières-près-Pionsat (excusée)
Charensat	Châteauneuf-les-Bains (excusés)
Château-sur-Cher (excusé)	Cisternes-la-Forêt
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Durmignat (excusé)	La Cellette (excusée) – POUVOIR
La Cruzille (excusée)	La Goutelle (excusées)
Manzat	Marcillat (excusé)
Menat (excusées)	Messeix
Pouzol (excusée)	Prompsat (excusé)
Queuille (excusé)	Roche-d'Agoux (excusée)
Saint-Angel	Saint-Avit (excusée)
Saint-Eloy-les-Mines	Saint-Georges-de-Mons
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-de-Pionsat (excusé)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner (excusée)
Saint-Maurice-près-Pionsat POUVOIR	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Quintin-sur-Sioule	Saint-Sulpice
Sauvagnat-près-Herment (excusé)	Teilhède (excusé)
Teilhet (excusé) – POUVOIR	Tralaigues
Virlet (excusée)	Vitrac
Voingt	Yssac-la-Tourette (excusés) - POUVOIR

Conseillers Départementaux excusés ou absents:

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)